



**Registre des intérêts Législature 2026 - 2031**

*EUGSTER François, Conseiller communal*

Dicastère de l'instruction publique

Date du début de fonction : 25.04.2026

Registre des intérêts	Entité	Organe	Fonction
-----------------------	--------	--------	----------

**Activité principale**

Activité professionnelle principale	Commune de Villars-sur-Glâne	Conseil communal	Conseiller communal
-------------------------------------	------------------------------	------------------	---------------------

**Activités accessoires**

<b>Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public</b>	- Commune de Villars-sur-Glâne	Conseil communal	Conseiller communal
	- Fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)	Conseil de fondation	Vice-président
	- Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)	Conseil de fondation	Vice-président
	- Association des communes pour l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)	Assemblée des délégués	Délégué
	- Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI)	Commission de gestion	Président
	- Association du CO de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)	Assemblée des délégués	Délégué
- Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)	Commission de direction	Membre	
- Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)	Assemblée des délégués	Délégué	

<b>Fonctions assumées au sein de commissions, d'autres organes de la Confédération ou d'un canton</b>			
<b>Fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts</b>	Le Centre Villars-sur-Glâne	Comité	Vice-président

**Loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents**

Art. 13 al. 1 *Registre des intérêts*

<sup>1</sup>Les liens particuliers qui rattachent les membres du Grand Conseil, les membres du Conseil d'Etat, les préfets et les membres des conseils communaux à des intérêts privés ou publics sont enregistrés et mis à la disposition du public de manière appropriée.

**Villars-sur-Glâne, le 22 juin 2026**

**Signature :**

